

22 mai 1997 -17:00

## Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 22 mai 1997

Le Conseil des Ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le jeudi 22 mai 1997, de 8 h 00 à 10 h 10, sous la présidence du Premier Ministre Jean-Luc Dehaene. Le Premier Ministre a tenu une conférence de presse à 10h30 au 16 rue de la Loi, niveau -2.\*\* \*Le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui fixe la nouvelle enveloppe maximale en personnel militaire du cadre actif. Cette enveloppe est valable pour les forces armées en temps de paix comme en dehors de la période de guerre. ( communiqué 1 du 22/05/1997). Le Conseil a approuvé, après concertation syndicale, un projet de loi concernant les relations entre les autorités publiques et les syndicats des agents relevant de ces autorités ( communiqué 2 du 22/05/1997). Le Conseil des Ministres a par ailleurs approuvé un avant-projet de +loi visant à organiser l'unicité de gestion de l'aéroport de Bruxelles-National ( communiqué 3 du 22/05/1997). Le Conseil des Ministres a approuvé, en deuxième lecture, un projet +d'arrêté royal relatif au renforcement de l'efficacité des instruments de soutien financier à l'exportation. Il a, en outre, approuvé un projet d'arrêté royal fixant la composition du Comité de soutien financier à l'exportation créé par le premier arrêté ( communiqué 4 du 22/05/1997). Il a aussi approuvé un projet d'arrêté royal modifiant le Code de la +Taxe sur la valeur ajoutée ( communiqué 5 du 22/05/1997). Le Conseil des Ministres a d'autre part approuvé un avant-projet de +loi portant assentiment des chambres législative de la Convention de Funchal (Portugal), du 18 mai 1992 ( communiqué 6 du 22/05/1997). Enfin, le Conseil des Ministres a également pris connaissance des communications du Ministre des Affaires étrangères et du Ministre de la Défense nationale concernant la situation au Congo.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale  
Communication externe  
Rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael  
Service Rédaction (FR)  
+32 2 287 41 92  
+32 477 59 14 37  
[christophe.springael@premier.fed.be](mailto:christophe.springael@premier.fed.be)

Thomas Ferri  
Service Rédaction (NL)  
+32 2 287 41 42  
+32 471 67 07 73  
[thomas.ferri@premier.fed.be](mailto:thomas.ferri@premier.fed.be)

22 mai 1997 -17:00

Appartient à Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 22 mai 1997

## Personnel militaire

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

22 mai 1997 -17:00

Appartient à Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 22 mai 1997

## Statut syndical

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

22 mai 1997 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 22 mai 1997](#)

Unicité de gestion de l'aéroport de Bruxelles-National

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

22 mai 1997 -17:00

Appartient à Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 22 mai 1997

Création du "Comité de soutien financier à l'exportation"

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

22 mai 1997 -17:00

Appartient à Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 22 mai 1997

## Modification du Code de la TVA

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

22 mai 1997 -17:00

Appartient à Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 22 mai 1997

## Adhésion de l'Espagne et du Portugal à la convention sur les obligations contractuelles

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe